



**Véloxygène**  
90, rue Saint Honoré  
80000 AMIENS  
veloxygene-somme@fub.fr  
www.veloxygene-somme.fr

à Monsieur Frédéric Fauvet,  
Maire d'Amiens, Président d'Amiens Métropole

Copie à Mr Benoit Carpentier, élu référent Saint Acheul  
Mme Sylvie Delépine, élue référente Sainte Anne

Amiens, le 28 aout 2026

**Objet :** Balade de Reconnaissance d'Aménagements Cyclables (BRAC)  
Secteur Riolan-Le Mongnier-Barni

Messieurs, Madame,

Le jeudi 6 aout, nous avons effectué notre BRAC mensuelle (Balade de Reconnaissance d'Aménagements Cyclables) sur un secteur encadré par les rues Riolan, Le Mongnier et Jules Barni.

Nous avons également revisité le carrefour Barni-Pont Noyelle et l'avenue de Londres. Pour mémoire, le secteur rue Le Mongnier/rue Saint Acheul avait fait l'objet de notre BRAC de juin 2025.

Nous nous permettons de formuler les remarques suivantes sur le quartier analysé :

> ce quartier, bien aménagé en DSC, lui confère sa vocation apaisée. Quelques compléments nous paraissent nécessaires, notamment la mise en conformité des abords des passages piétons (dégagements visuels, une opportunité pour installer des arceaux vélos ou de la végétation) ;

> l'axe Délivrance-Riolan, rectiligne, pourrait recevoir davantage de dispositifs dissuasifs de vitesse excessive ;

> la mise en DSC de l'avenue de Londres, de la rue de Croy et de la rue Vaquette éviterait des itinéraires cyclistes trop alambiqués et ne correspondant pas à une vie de quartier cyclable ;

> la rue Jules Barni comporte un aménagement, pratique par fort trafic motorisé, bien que perfectible. Deux points litigieux : le passage de l'arrêt de bus "Luzarches" et le carrefour avec Pont-Noyelle, qui nécessiterait un traitement analogue au carrefour dit du 14 juillet ;

> enfin, nous désapprouvons la mise en sens unique, pendant les travaux, de la rue de la Délivrance, qui aurait dû être en DSC. La culture vélo n'est pas encore ancrée : travaux semblent une fois de plus rimer avec "débrouillardise vélo".

Veuillez trouver dans les annexes le détail de nos observations.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées,

Hélène Gance, Présidente de Véloxygène

Association pour la promotion de l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement et de l'intermodalité sur  
Amiens-Métropole et le département de la Somme - Membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette FUB

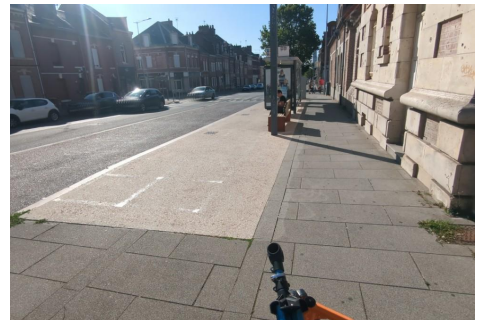
## BRAC AOUT 2026

### Secteur rues Riolan, Barni, Le Mongnier

#### Rue Jules Barni / Carrefour Pont Noyelle

L'axe Jules Barni n'a pas fait l'objet d'une analyse détaillée intégrale lors de cette BRAC. Ce n'était pas l'objet. Néanmoins, nous souhaitons rappeler deux zones mal aménagées

- 1) Passage arrêt bus BHNS non géré, avec pure disparition momentanée de la piste cyclable, source de conflits vélos-piétons



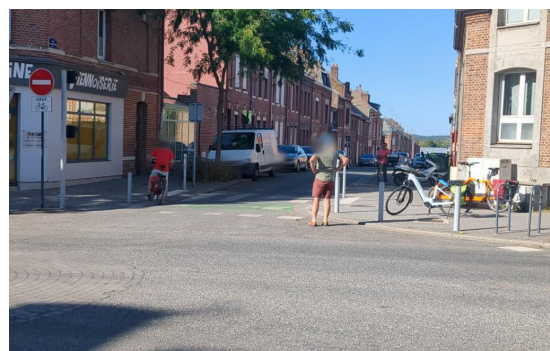
- 2) Un point positif pour le "M12" mais un tout droit "délicat" / SAS vélo ?

## Sur l'ensemble du secteur

**Points positifs :** la présence de plusieurs panneaux C24b (carré bleu affectation de voie) pour indiquer aux automobilistes que des vélos peuvent venir en face.

Implantation de DSC plutôt satisfaisante d'une façon générale mais hétérogène. Certaines rues sont en DSC, d'autres non, alors qu'elles ont des configurations très proches.

## Rues Le Mongnier et Sire Bernard

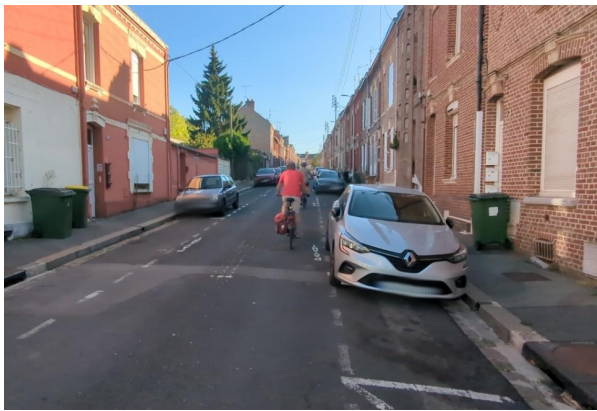


## Rue Riolan et rue du Pinceau



## Les grandes absentes : avenue de Londres, rue de Croy et rue Vaquette

Ces rues devraient bénéficier d'un DSC permettant aux riverains de rejoindre sans détour l'aménagement cyclable Jules Barni



## Deux bizarreries :

Les fins de zone 30 à l'entrée de l'avenue de Londres et de la rue Vaquette, non compatibles avec un quartier apaisé



**Avenue de Londres** : pas de DSC / "Sauf vélo"  
bancal



**En bas de l'avenue, le DSC ouvrant sur la rue des Alliés devrait être complété par un M9v2 "sauf vélo" apposé à l'interdiction de tourner sur la rue des Alliés, le DSC n'étant visible qu'au dernier moment.**



### Travaux rue de la Délivrance

Sens unique strict. Un DSC aurait dû être apposé, notamment au vu de la durée des travaux

